

Le Tambour de Ville



Le Pont de Beauvoisin Savoie

Journal d'informations Municipales - N°67 - Juillet 2019



Le mot du maire



La dernière ligne droite de ce mandat est aujourd'hui bien entamée.

L'élaboration en cours du nouveau P.L.U, soumis aux nouvelles préconisations du schéma de cohérence territoriale, se traduit par une réduction drastique des surfaces à urbaniser, elles-mêmes soumises à

des exigences importantes en matière de densification.

Les choix à effectuer sont donc très contraints et remettent en cause l'orientation voulue il y a 10 ans lors de l'élaboration de l'actuel P.L.U et donc les engagements que la municipalité avait pris à cette époque.

Cette complexité a quelque peu ternie la sérénité du Conseil Municipal, si bien que le vote du budget, finalement adopté à l'unanimité, a été laborieux.

Ce budget ne faisant pas appel à une augmentation des impôts, ou à l'emprunt permet de réaliser sans aucun problème les derniers projets de ce mandat.

En particulier dès la rentrée scolaire nos plus jeunes élèves intégreront une école maternelle spacieuse et fonctionnelle.



Nous disposerons ainsi d'un groupe scolaire entièrement rénové.

A proximité les enfants du quartier des Salamandres ont déjà pris possession de leur City Park.

Le réaménagement de la Place du 8 mai et la réalisation du Club House de tennis vont aussi devenir réalité.

Dans le domaine du social, la fusion de deux établissements pour personnes âgées de Saint-Genix-sur-Guiers et de Pont-de-Beauvoisin, devrait être effective avant la fin de l'année sous l'égide de la Communauté de Commune Val Guiers.

Cette année encore après le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet, « Les Nuits d'Été » vont ravir les mélomanes en août avec deux concerts exceptionnels.

Bon été à tous.

Raymond FERRAUD

Sommaire

Vie municipale p. 2 à 5

Nos associations p.6 à 11

Nos aînés p. 12 à 13

Informations p. 14 à 19

Informations

pratiques p. 20

Directeur de publication : R. Ferraud

Rédactrice en chef : A. Michel

Imprimeur : Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu



Comptes 2018 et budget 2019

Comptes administratif 2018

RESULTATS DE L'EXERCICE 2018

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes 2018	1 722 633,05	Recettes 2018	1 096 002,78
Dépenses 2018	1 271 247,59	Dépenses 2018	1 308 673,23
Résultats 2018 (R-D)	451 385,46	Résultat 2018 (R-D)	- 212 670,45

Le 21 mars 2019 lors de la séance du conseil municipal, le compte administratif 2018 de la mairie a été voté à l'unanimité (moins 1 voix).

RESULTATS DE CLOTURE 2018

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat 2018	451 385,46	Résultat 2018	- 212 670,45
Excédent reporté 2017	534 577,77	Excédent reporté 2017	131 220,59
	985 963,23		-81 449,86
RESULTAT DE CLÔTURE 2018		904 513,37	

RESTES A REALISER 2018

Dépenses	624 343,00	Recettes	450 595,00
----------	-------------------	----------	-------------------

Budget primitif 2019

Le budget primitif 2019 a été voté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 11 avril 2019.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 360 042,37	2 360 042,37
Investissement	2 182 161,23	2 182 161,23

Le budget primitif 2019 reprend les résultats ainsi que les restes à réaliser de l'exercice 2018.

En investissement, les principales opérations inscrites au budget 2019 sont les suivantes :

- Aménagement de la Place du 8 mai et de la Place de la Liberté,
- Réalisation d'études pour l'aménagement de la Place Carouge,
- Extension de la vidéoprotection
- Installation de l'arrosage automatique au stade de football,
- Achat de mobilier pour l'Ecole,
- La création d'un drain le long de l'Eglise des Carmes, restauration des estrades et du retable,
- Extension des réseaux d'électricité,
- Achat d'un véhicule pour les services techniques,
- Construction d'un Club house près des terrains de Tennis
- Mise en accessibilité de la salle du Conseil Municipal et de la salle Capitulaire,

Ces nouveaux investissements seront financés par des subventions à hauteur de 277 972€ et par des ressources propres. Les dépenses inscrites en « restes à réaliser » se rapportent à des travaux en cours d'exécution dont la restructuration de l'école maternelle et la construction d'un City Park.

Travaux

City Parc

Un City Parc ainsi que des jeux d'enfants pour moins de 8 ans ont été installés rue des Tissandiers à côté du local Ados proche des Salamandres.

Coût pour la commune :

- City Parc : 26 142,00 € HT
- Jeux enfants : 14 300,82 € HT
- Plateforme en enrobé : 23 356,20 € HT
- Subvention régionale : 26 019,00 € HT



Aspirateur de ville

Nous avons fait l'acquisition d'un nouvel aspirateur de ville 100% électrique, l'ancien n'étant plus réparable vu son âge.

Coût pour la commune : 11 900€ HT

Containers enterrés

Un cinquième emplacement de containers enterrés a été réalisé, rue de Perrouse dans la propriété du Clos Chevalier Berthet. Le terrain n'appartenant pas à la commune une convention a été signée avec la Régie Bochard.

Coût : 17 181,00€ HT



École Maternelle

Les travaux de l'école maternelle arrivent à leur terme. Les locaux seront mis à disposition des enseignants pour la rentrée 2019/2020

Montant des travaux : 1 097 000,00€ HT

Subventions :

Conseil départemental de la Savoie : 198 000,00 € HT

Etat : 300 000,00 € HT

Ministère de la Transition écologique : 68 446,74 € HT



Place Carouge

Les platanes ont été coupés suite à l'expertise que nous avons fait réaliser par un expert arboricole et agrobiologiste : ces arbres étaient malades et dangereux. La place va être réaménagée.

Une mission d'accompagnement du maître d'ouvrage a été engagée auprès du conseil d'architecture et de l'environnement pour préciser le cahier des charges et pour recruter une équipe de maîtrise d'œuvre avec les compétences nécessaires à l'aménagement de la place.

Coût de l'expertise : 750€ TTC

Coût de l'abattage : 9840€ TTC



Projet à venir

- Club House pour le tennis : *en attente du permis de construire*
- Accès PMR pour la salle Capitulaire et la salle du Conseil Municipal : *en cours d'étude*
- Arrosage automatique des terrains de foot : *en cours d'étude*

Comité des familles

Notre Association, le Comité des familles du Guiers, organise 2 fois par an une bourse aux vêtements, à la salle des fêtes "La Sabaudia".

La prochaine se déroulera du Lundi 14 au vendredi 18 Octobre 2019.

Les horaires en sont les suivants :

Dépôts de 20 articles par famille (vêtements propres, repassés, mode : layette, articles enfants, femmes et hommes, linge de maison et accessoires vestimentaires) déposés dans un carton ou une panière rigide.

Dépôts :

- le lundi de 12h à 18h
- le mardi de 9h à 12h

Ventes :

- le mardi de 15h à 19h
- le mercredi de 9h à 19h
- le jeudi de 9h à 13h

Retraits des invendus et distribution des avoirs aux déposants :

- le vendredi de 13h à 18h



2€ par bourse sont demandés pour pouvoir déposer.

10 % des ventes sont retenus afin de régler le chauffage de la salle et les frais afférents au fonctionnement, le reste étant alloué à des aides sociales par l'intermédiaire des services sociaux.

En octobre, les dépôts concernent les vêtements d'automne et d'hiver, en avril ou en mars les vêtements de printemps et d'été.

50 % des vêtements qui nous sont confiés sont vendus.

Nous vous donnons donc rendez-vous en octobre 2019.

Amicale de la Quiétude

Le bureau de l'amicale de la Quiétude sous la présidence de M.Lecocq Pascal est en recherche de bénévoles.

L'amicale est présente pour divertir les résidents.

Elle organise une petite réception avec animation lors des anniversaires fêtés tous les trimestres, des lotos sans oublier le loto familial en fin d'année avec de nombreux lots, le goûter de Noël, le repas grenouilles au Coin Tranquille, le cochon grillé en juillet etc...



Transports Scolaires

Depuis le 01 septembre 2017, la Région Auvergne Rhône-Alpes s'est substituée au Département de la Savoie pour l'organisation et la prise en charge des élèves savoyards, de la maternelle à la terminale (le transport des élèves en situation de handicap reste lui la compétence du Département). Une antenne régionale des transports Savoie est basée à Chambéry le Haut (l'Adret - 1 rue des Cévennes 73008 Chambéry cedex).

Conditions d'accès aux transports scolaires 2018-2019

En Savoie, le transport scolaire est régi par une charte qui définit les règles de prise en charge des élèves savoyards. Elle est destinée à l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le domaine des transports pour la Région Auvergne Rhône-Alpes et elle permet de mieux appréhender les enjeux, les objectifs et les devoirs de chacun.

Pour les enfants ayants-droit au transport scolaire

Les règles de prise en charge fixées par la charte sont les suivantes :

- Le représentant légal de l'élève doit être domicilié en Savoie,
- L'élève doit être âgé de 3 ans au moins,
- Le transport pris en charge est celui du domicile du représentant légal jusqu'à l'établissement scolaire de secteur pour les écoles et les collèges. Pour les lycéens, il n'y a pas de sectorisation,

- L'élève doit être scolarisé dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat avec l'Education Nationale,



- L'organisation des circuits de transport scolaire doit se faire dans des conditions raisonnables d'accès, de qualité et de coût pour la collectivité.

Pour les écoles maternelles et élémentaires, les collèges et les lycées, la Communauté de Communes Val Guiers est « Autorité Organisatrice de Transport de Second Rang » (A02); La Région est « Autorité Organisatrice de Transport de Premier Rang » (AO1).

L'inscription aux transports scolaires se fait désormais en ligne sur le site de la Région Auvergne Rhône-Alpes

www.auvergnerhonealpes.fr

Pour plus d'informations :

Communauté de Communes
Parc d'activités Val Guiers

585, route de Tramonet
73330 BELMONT TRAMONET

04 76 37 36 45 - 04 76 37 37 85 contact@ccvalguiers.fr



Le Temps de Vivre

Il fait bon vivre au club « Le temps de Vivre »

Nous avons fêté Noël dans une chaleureuse ambiance, autour de tables joliment décorées, au son de l'accordéon de Bernard, tout en dégustant le délicieux repas concocté par le chef de l'Auberge Savoyarde de Domessin.

Le jeudi 25 avril, le Relais Saint Hubert à Burcin nous accueillait dans une salle nouvellement restaurée, où le jeune chef passionné a fait découvrir sa cuisine traditionnelle soignée, rythmée par les saisons.

La journée dans la région de la Dombes, le mardi 21 mai, a ravi la quarantaine de participants.

Le matin, une visite guidée nous a fait connaître Chatillon sur Chalaronne : cité de caractère avec son patrimoine médiéval, son centre, ses fameuses halles du 15ème siècle, ses maisons à colombages. Après un délicieux repas au restaurant du Commerce, la visite des étangs nous a livré tous ses secrets.

N'hésitez pas à rejoindre le club «Le Temps de Vivre», chacun peut y trouver une ou plusieurs activités (jeux,

discussions...) les jeudis après-midi, des sorties au restaurant, des escapades d'une journée, ou la découverte d'une belle région (voyage de 6-7 jours).



Contact : auprès de la Présidente : 06 84 78 33 38



ACTUALITE DU CCAS AU PREMIER SEMESTRE 2019

L'année 2018 a été une année stable en termes d'activité. La résidence autonomie, nommée «Les Loges du Parc» comporte 30 logements (dont 2 rénovés depuis le début d'année) et l'EHPAD « La Quiétude » 26 chambres (1 rénovée en 2019), dont 4 temporaires. Du côté du Pôle d'aide et de soins à domicile, le Service de Soins infirmiers à domicile (SSIAD) peut prendre en charge 37 personnes aux alentours de Pont de Beauvoisin et le Service d'Aide et D'accompagnement à domicile (SAAD) s'occupe actuellement de 48 bénéficiaires. N'hésitez pas à contacter nos services en cas de besoins en soins ou en aide à domicile pour vous-même ou un de vos proches ! Nos équipes se feront un plaisir de prendre soin de vous ou de vous aider, selon votre besoin. L'année 2019 voit le projet de rapprochement des établissements médico-sociaux de Pont de Beauvoisin et Saint-Genix-les-villages se poursuivre, sur le territoire de la Communauté de communes Val Guiers. Une direction commune est active depuis le 1er janvier 2018, selon une convention signée entre les deux Maires et Présidents de C.C.A.S. Ce projet fait suite notamment à la nouvelle réglementation en matière d'établissements médico sociaux accueillant des personnes âgées. L'objectif est de conserver la qualité d'accueil et de prise en charge de nos résidents dans chaque établissement.

LE PROJET DE CREATION D'UNE PLATEFORME PUBLIQUE TERRITORIALE DE SERVICES GERONTOLOGIQUES, MUTUALISANT ET INTEGRANT LES SERVICES SUIVANTS

- 2 E.H.P.A.D.S,
- 2 résidences autonomie,
- Un Service de Soins Infirmiers A Domicile,
- Un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile,
- Un Accueil de jour
- Une vision plus large reprenant :
- Compétence Action Sociale D'intérêt Communautaire
- La question du territoire et des besoins des 13 communes
- La question des autres établissements et services complémentaires
- Les orientations des politiques publiques en matière de parcours des personnes âgées
- Le nécessaire couplage du maintien à domicile et de l'arrivée en E.H.P.A.D

Et aussi, de proposer un parcours de services pour les personnes âgées sur le territoire Valguiers.

Et, tout au long de l'année, le personnel réalise un travail remarquable, apprécié des résidents, bénéficiaires et aussi des familles. Un bon nombre d'agent a suivi des formations permettant aux personnels de toujours mieux accompagner nos anciens. Nous n'oublions jamais qu'un sourire, un mot gentil de tous les jours, seront très appréciés de nos résidents et bénéficiaires. Il existe dans cet établissement une culture de la bientraitance, conduite par tout le personnel. Sans oublier tous les bons moments que nous partageons au quotidien (aide au repas, lecture, promenade à pied, discussion, rigolades ...) Tous les services du CCAS sont à votre écoute et vous souhaitent un bel été!

La Directrice - Mme Karin DUVAL



Les avancées attendues :

- L'EHPAD décloisonné devient un pôle de ressources gérontologiques ouvert vers le milieu ordinaire
- La logique établissement se transforme en service
- L'ensemble est accompagné par une politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- Création d'un écosystème « Silver Eco » localement avec des créations d'emploi sur le territoire

Le comité de Jumelage

Voyage chez nos amis allemands à Erbach

Une cinquantaine de participants parmi lesquels 9 élèves du collège le Guillon accompagnés de leur professeur d'allemand, 2 jeunes filles de la paroisse, habitués du jumelage ou nouvelles familles ont participé à la 56ème rencontre du jumelage à Erbach.

Monsieur Raymond Ferraud maire de Pont de Beauvoisin Savoie et Michel Gallice, maire-adjoint de Pont Isère participaient à cet échange.

Les collégiens ont découvert la ville de Darmstadt, joyau de l'Art Nouveau et les réalisations de l'architecte Hundertwasser : ce fut la concrétisation du projet mené pendant l'année scolaire avec leur professeur.

Monsieur Peter Traub, Maire d'Erbach, accompagnait de son côté Erbachois et Pontois à la découverte de la petite ville médiévale de Miltenberg.

Les organisateurs de cette rencontre souhaitaient aussi fêter 56 ans d'amitié avec les français ; c'est ainsi que, sur la place du marché, devant le château de nombreuses prestations Erbachoises nous ont donné l'occasion de faire la fête ensemble dans une ambiance chaleureuse, chorales, chorégraphies des collégiens allemands, danses avec Haus von der Aus, Lawerbach Dorfkapelle...

Les maires et les comités de jumelages (PEP et JEP) ont participé à une réunion de travail au cours de laquelle s'est engagée une réflexion sur la suite à donner pour continuer à faire vivre cette vieille et belle amitié.



Ponts Tennis

« Le 8 juin dernier, comme 1500 clubs affiliés en France, Ponts tennis a ouvert les portes de ses 2 terrains à l'occasion de la fête du tennis. Ce fut l'occasion pour les bénévoles et enseignants du club d'accueillir quelques-uns de ses 130 membres venus jouer entre amis ou en famille et de faire découvrir aux autres tout ce que le club propose... car il y en a pour tous les goûts !!!!

Pour les plus jeunes, il y a la fameuse école de tennis avec des cours hebdomadaires en groupe, toute l'année. On y apprend le tennis dès 4 ans entre copains et copines. C'est le mini tennis. A partir de 6 ou 7 ans, on entre dans la galaxie tennis et après 12 ans, c'est le club junior.

Pour les plus motivés, le club propose une section perfectionnement avec 2 entrainements techniques hebdo, du physique et un accompagnement à la compétition.

Pour les plus grands et les adultes, il est également possible de prendre des cours... soit en individuel avec les enseignants du club (recommandé pour débiter) ou en groupe, par cycle ou chaque semaine sur la saison (idéal pour rencontrer des partenaires et maintenir un niveau de forme).

Il est bien sûr possible de jouer sans prendre de cours, avec l'adhésion club, qui donne droit à la licence FFT, l'accès libre aux terrains (sur réservation en ligne) et la participation aux animations du club.

3 formules : saison (du 1/9 au 31/8) – printemps/été (du 1/4 au 31/8) – ou 3 mois (sous conditions).

Et puis, il y a la compétition. Pour représenter les couleurs du club, en équipe de jeunes, adultes, vétérans, etc... le club a engagé cette saison pas moins de 15 équipes en interclubs.

Pont de Beauvoisin a été mis à l'honneur dans plusieurs compétitions, avec notamment une place en finale de 7ème division départementale (équipe 2 Homme), ½ finale en 5ème division (équipe 1 femme) et plusieurs équipes ont atteint les phases finales de leur championnat respectif.

Pour la saison prochaine (à partir du 1er sept 2019), le club a prévu de nombreuses nouveautés grâce au, tant attendu, club house qui devrait enfin être construit et grâce aussi à l'embauche d'un jeune, en service civique, qui viendra renforcer l'équipe enseignante, organiser des animations pour les petits et les jeunes et encadrer les équipes jeunes en interclubs. La saison 2019/2020 s'annonce passionnante !

Pour tous renseignements et inscriptions :

ponts.tennis@fft.fr - 06 95 38 39 60

Facebook « ponts tennis »

Office du Tourisme Pont de Beauvoisin »



Les amis du Togo

L'année 2018 a été encore bien chargée pour les Amis du Togo dans la région du Haho au Togo, avec la construction de 2 écoles primaires et le suivi des travaux d'un collège financé par Togohilfe (association partenaire d'Erbach), la fabrication par des menuisiers locaux de 400 tables-bancs pour 11 écoles, la réparation de 6 pompes à eau potable, la réfection du toit du service de radiologie de l'hôpital de Notsè, le rafraîchissement des peintures d'un dispensaire, l'achat d'un compresseur pour le centre hospitalier.

Toute l'année 2018 a aussi été marquée par notre aide apportée à l'association Electriciens sans Frontières (ESF) pour leur grand projet « Villages, Santé et Développement durable » par lequel ils électrifient des dispensaires et villages par des panneaux solaires, apportent l'accès à l'eau potable et stérilisée grâce à des forages, l'installation de châteaux d'eau supportant des citernes-bâches, la stérilisation de l'eau par le système Eco-Sun, la construction de latrines sèches.

L'année 2019 a commencé par l'envoi d'un container de 75m³ de matériels médicaux et para médicaux et de matériels divers pour ESF, la construction de 155 tables-bancs, la réparation de 2 pompes à eau, le rafraîchissement des peintures d'un dispensaire. La construction d'une nouvelle école primaire est en projet pour cette année et nos amis de Togohilfe devraient aussi financer une autre école.

Pour toutes ses réalisations les Amis du Togo comptent sur les parrainages, les dons, le bénéfice de concerts et surtout sur la Fête de la Solidarité se passant cette année le samedi 5 octobre avec brocante toute la journée à leur local de St Béron (face Transports Casset) et diner le soir avec animation musicale et tombola à la Sabaudia (tickets en vente à la pharmacie Rosaz-Windey et dans les cabinets des médecins membres de l'association)).

Plus d'informations sur :

<https://les-amis-du-togo.jimdo.com>



Façade Isolation Plâtrerie sèche Revêtements sols et murs

Guisseppin & fils Peinture & Finition

Tél. 04 76 37 25 51 Depuis 1960

Z. A. La Baronnie
73330 Le Pont de Beauvoisin
guisseppinetfils@orange.fr www.guisseppinetfils.fr

GARAGE François DE SIMONE

Agent PEUGEOT

Mécanique - Carrosserie
Vente de véhicules neufs PEUGEOT
Vente de véhicules d'occasions toutes marques

RIGUEUR ET CONVIVIALITÉ

ZI La Baronnie - RN6
73330 LE PONT DE BEAUVOISIN
Tél : 04.76.37.25.63
Mail : garage.desimone@orange.fr
www.garage-desimone.fr

newDATA
Votre expert informatique

VENTES, INSTALLATIONS & DÉPANNAGE INFORMATIQUE

Éradication de virus, récupération de données, réinstallation Windows et mises à jour

73330 Le Pont de Beauvoisin | La Baronnie (derrière Avenir Motos)

Tél : 04 76 37 14 30 | www.newdata.fr

Le Souvenir Français

Le samedi 30 mars 2019 le Souvenir Français de Pont de Beauvoisin a inauguré la rénovation de la tombe des 3 frères Delabeyes, morts pour la France en 1870-1871. Le Président Lecocq Pascal et son bureau ont pu œuvrer grâce aux subventions accordées. Les membres de la Délégation de Savoie, Présidents d'associations, élus étaient présents lors de la cérémonie.

Le Président Lecocq Pascal du Souvenir Français accompagné de membres de la Délégation générale de la Savoie sont intervenus dans les classes de Mme Braise et Mme Lardeux pour le devoir de mémoire et se sont rendus au monument aux morts pour énumérer les soldats morts pour la France et chanter La Marseillaise en répétition pour la cérémonie du 8 mai.

Le Président remercie les institutrices pour leur investissement.



Information de "LA POSTE"



Propriétaires de chiens : veillez à la sécurité de votre facteur !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés

gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

Une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)

Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété. Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

		
<p>Randy a mordu le facteur en passant sa tête à travers le grillage du jardin</p> <p>15 jours d'arrêt de travail et 7 points de suture</p>	<p>En liberté dans la cour de la propriété, Nebraska a mordu le facteur qui distribuait un recommandé</p> <p>3 mois d'arrêt de travail, morsures au mollet et à la hanche, des séquelles à vie</p>	<p>Rex a mordu la factrice en pleine rue aux côtés de sa propriétaire</p> <p>3 jours d'arrêt de travail, stress quotidien pour la factrice qui part en tournée la peur au ventre</p>
<p>En cas de morsure ou de risque, la distribution du courrier sera systématiquement suspendue à l'adresse concernée, il en va de la sécurité de votre facteur.</p>		
		

Les amis de la résistance ANACR

L'Association pontoise Les Amis de la Résistance est ouverte aux habitants de Pont de Beauvoisin et sa région. Elle propose de nombreux rendez-vous à la population tout au long de l'année. Dès le mois de janvier les amateurs de Loto peuvent gagner de très beaux lots à la Salle Polyvalente de Pont Isère au traditionnel Loto de la Résistance. Le Festival du Film sur la Résistance a lieu chaque année du 15 au 30 mars. Deux films ayant trait à la 2ème Guerre Mondiale sont proposés aux scolaires (Lycées, Collèges et Écoles Primaire) ainsi qu'au public. Particularité : chaque projection de film est suivie d'un débat animé par d'anciens Résistants ou des historiens; pour les scolaires le prix des entrées au cinéma est réduit grâce à la participation financière du Comité.

Les séances scolaires connaissent, chaque fois, un franc succès, mais il est décevant de constater la faible participation du public alors que films et débats sont souvent passionnants. Chaque fois, en sortant de la salle du Cinéma Le Diamant, les gens nous font part de leur satisfaction pour le film présenté et pour les débats.

L'organisation de notre Festival est l'élément phare des Amis de la Résistance. Nous menons aussi, dans le cadre de la transmission de la Mémoire, des Conférences à l'intention, surtout, des jeunes. Début avril notre ami Louis Branchy, engagé dès 17 ans dans le combat pour la Liberté, était présent face aux élèves des classes de CM1 et CM2 (le matin en Savoie, l'après-midi en Isère). Il a expliqué à son jeune public les motivations de son engagement et diverses actions de Résistant. Un grand merci à ce jeune homme de ... 95 printemps.

Nous n'oublierons pas, ainsi que tous les élèves et enseignants qui ont eu la chance de l'entendre, le témoignage, chaque fois bouleversant, de Christian Desseaux, Ancien Résistant et Déporté, rescapé de Buchenwald et de Dora, le camp de la mort. Christian est venu plusieurs fois à Pont de Beauvoisin, devant le public du Festival du Film et souvent devant des scolaires. Il devait venir début avril au Collège Le Guillon mais la maladie a brisé sa volonté; il nous a quittés le 9 avril dernier.

L'objectif essentiel des Amis de la



Résistance est d'agir pour faire connaître l'Histoire de la Résistance française et transmettre l'Esprit de Résistance.

En ce sens nous organisons, depuis cette année, la Journée Nationale de la Déportation et depuis de nombreuses années, chaque 27 mai, la Journée Nationale de la Résistance. Beaucoup de personnes savent qu'existe, à Pont, le Musée de la Résistance, situé au-dessus du Musée de la Machine à Bois ; mais l'avez-vous visité ?

Le Musée de la Résistance est ouvert de début mai à fin septembre tous les jeudi, vendredi et dimanche de 14 h à 18 h. La visite, accompagnée, est gratuite.

Contacts

Les Amis : M. Vandel (04 76 32 84 75)

mail : mic.vandel@orange.fr

Site : <http://resistance38480.jimdo.com>

Musée de la Résistance : R. Valéro (04 76 37 30 34)



La Pépinière d'entreprises Pravaz

(compétence Communauté de Communes Val Guiers)

Définition : une Pépinière d'entreprises est un dispositif de soutien à la création d'entreprise. Ce dispositif permet d'offrir aux jeunes entreprises (en création ou ayant moins de trois ans d'existence) des locaux dont le loyer est inférieur au prix du marché, avec des services communs et un suivi. En général, la durée de présence en pépinière est de 2 à 3 ans.

La Pépinière d'entreprises Pravaz a été créée en 2004 dans les locaux restaurés de l'ancien lycée Pravaz à Pont de Beauvoisin (Savoie). Le bâtiment accueille au troisième étage les services de la Trésorerie. Le rez-de-chaussée héberge notamment la Maison de Services Au Public (MSAP Val Guiers).

Ses principales caractéristiques de fonctionnement :

Des services communs : photocopieur, salle de réunions. Un équipement comprenant alarme, ADSL, ascenseur. Un loyer et des charges locatives modérés.

Un dépôt de garantie : 2 mois de loyer chargé. Un



contrat d'occupation de 23 mois renouvelable 12 mois.

Pépinière d'entreprises Pravaz :

1, avenue Baron de Crousaz 73330 Pont-de-Beauvoisin
Tél. : 04 76 37 03 65 Fax : 04 76 37 01 08

Permanences les Salamandres

ORGANISMES	INTERVENANTS	PERMANENCES
Assistante sociale Conseil départemental de la Savoie : La Bridoire, Pont de Beauvoisin	Patricia PERRAUD	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
Assistante sociale Conseil départemental de la Savoie : Saint-Béron, Domessin, Pont de Beauvoisin	Caroline MOUHAT	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
Assistante sociale Conseil départemental de la Savoie : Belmont-Tramonet, Vérel de Montbel, Pont de Beauvoisin	Célia LOZANO	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
- PMI : Puéricultrice : Saint-Béron, Belmont-Tramonet, Vérel de Montbel	Béatrice RUFFIN-PHILIBERT	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons <u>sur rendez-vous</u>
- PMI : Puéricultrice : La Bridoire, Domessin, Pont de Beauvoisin	Madame CARLET	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons <u>sur rendez-vous</u>
CARSAT	Charlotte BILLAUD	Sur rendez-vous en contactant le secrétariat au : 04 79 26 69 10 <u>Pont de Beauvoisin</u>
CPAM	Jeanine BERTHIER	Lundi 09h – 12h sans rendez-vous Jeudi 09h – 12h sur rendez-vous 06 17 30 25 51
SAVOIE DE FEMME	Permanencièrre	1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredi après-midi, sur rendez-vous Au 04 79 85 53 68
CARSAT RETRAITE	Plus de permanences	Contactez le 39 60
MSA	Plus de permanences	Contactez la MSA 20 Avenue des Chevaliers Tireurs 73000 CHAMBERY 09 69 36 87 00
CAF DE LA SAVOIE	Plus de permanences	Sur Rendez-vous à Chambéry 0810 25 73 10

MSAP Val Guiers

La Maison de Services Au Public Val Guiers, équipement incontournable pour l'accès aux droits et aux services

Équipement intercommunal, de proximité, gratuit et ouvert à tous, la Maison de Services Au Public (MSAP) est constituée de deux antennes. Elle se situe au sein de la Pépinière Pravaz à Pont-de-Beauvoisin et partage des locaux avec l'association Parisolidarité (partenaire historique) à Saint-Genix-Les-Villages. Elle vous accueille 4 jours par semaine, du lundi au jeudi. Anne Balitrand, animatrice de la MSAP, est à votre écoute et vous appuie dans la réalisation de vos démarches administratives.



Labélisée en 2017, la MSAP construit une offre de services adaptée aux besoins des habitants du territoire. Anciennement « Point Emploi Formation », la MSAP Val Guiers propose des services avec une dominante « emploi et insertion ». Vous pourrez ainsi bénéficier d'une aide de l'agent d'animation pour vos démarches sur Pôle Emploi.fr ou d'un accompagnement par les conseillers Pôle Emploi dans le cadre des permanences.

Divers services sont, en effet, présents au sein de la MSAP.

Permanences présentes sur les deux sites :

Mission Locale Jeune, Pôle Emploi, Cap emploi, Agir'h, Projexia, Caisse des Allocations Familiales (Parisolidarité)

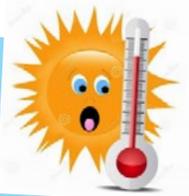
Constituant un premier niveau d'accueil des habitants sur le territoire, la MSAP vous informe sur les services des communes, de l'intercommunalité ou des associations. Elle est, également, un guichet d'accueil polyvalent, permettant une écoute en toute confidentialité, pour vous orienter au mieux, selon vos besoins, vers des professionnels et services compétents. Point d'appui dans la réalisation des démarches administratives, la MSAP, vous accompagne dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, de la famille, du logement, de la mobilité, des retraites, des droits etc. Enfin, la MSAP vous met à disposition des postes informatiques avec accès internet ainsi qu'une photocopieuse.

Informations pratiques sur le site de la Communauté de Communes Val Guiers, onglet « services à la population » : www.ccvalguiers.fr



Canicule

Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès des services municipaux pour figurer sur le registre communal afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas de vague de fortes chaleurs.



CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mieux se vêtir et se couvrir

Boire régulièrement de l'eau

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Maintenir la maison au frais. Fermer les volets le jour

Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations, contactez le 03 88 38 38 38 ou consultez le site www.cccvalguiers.fr

En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?

Crampes

Fatigue inhabituelle

Maux de tête

Fièvre > 38°C

Vertiges / Nausées

Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, appelez le 15.

BON À SAVOIR
 À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

En période de canicule, quels sont les bons gestes?

JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Je m'occupe avec douceur et je me ventile

Je mange en quantité suffisante

Éviter les efforts physiques

Je ne bois pas d'alcool

Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour

Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

ATTENTION
 Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée, si je prends des médicaments, je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Frelon asiatique et recherche de nid

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régionales

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, en partenariat avec la FREDON⁴, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr
- En téléchargeant l'application mobile «Frelon Asiatique»

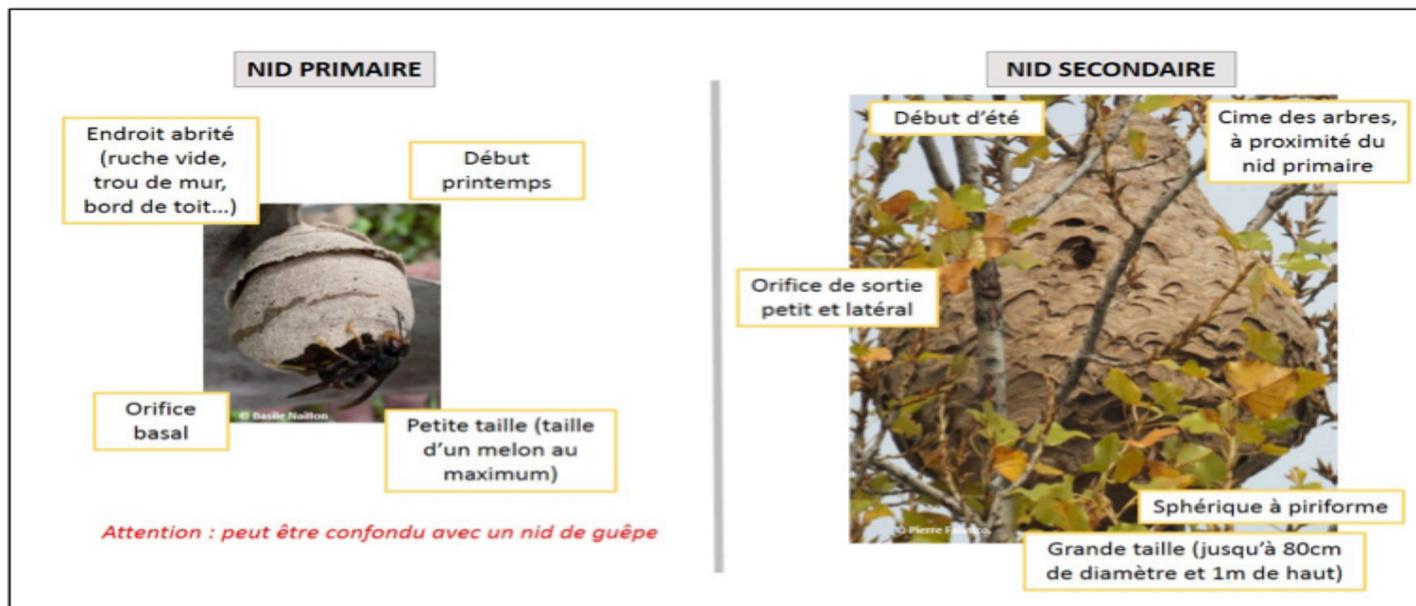
2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Pour la première fois en 2018, trois nids ont été détectés en Savoie à Grésy-sur-Aix, Saint Béron et Saint-Jean-de-Couz. La présence d'insectes a également été identifiée à Saint-Thibaud-de-Couz, Dullin, Bourdeau, Saint-Pierre-d'Albigny, Saint-Franc et Aix-les-Bains.

Section apicole GDS Rhône-Alpes

Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016 - 2 Arrêté du 26 décembre 2012

3 FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire - 4 FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



Plan Local Urbanisme

La révision du règlement d'urbanisme de la commune pour mise en conformité avec le règlement du SCOT (schéma de cohérence territoriale) avance avec :

- L'arrêté du plan de zonage
- L'arrêté de l'OAP (orientation d'aménagement et programmation)
- La définition et la mise à jour des pièces écrites du règlement.

Est prévue une prochaine réunion PPA (personnes publiques et associées).

La prochaine réunion publique aura lieu le 12 septembre 2019 à 18H30 à la Salle Capitulaire (Mairie).



L'Ambroisie

L'AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante invasive capable de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Son pollen, émis principalement à partir du milieu de l'été, provoque de fortes réactions allergiques (rhinites, conjonctivites, ...) chez les personnes sensibles, voire de l'asthme. C'est également une menace pour l'agriculture (perte de rendement, difficultés de récolte, refus ou pénalités à la collecte). Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée de France.

Une fois qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.

Comment reconnaître l'ambroisie :

L'ambroisie est une plante annuelle qui sort de terre en avril-mai, fleurit en août et meurt en novembre-décembre. Elle se confond facilement avec l'armoise qui est très présente sur nos territoires mais s'en différencie notamment par la couleur verte qui est la même sur les deux faces de la feuille et par le fait qu'elle n'a pas d'odeur lorsqu'on la froisse. L'ambroisie prospère sur les terrains non végétalisés ou remaniés : zones pavillonnaires (lots vacants ou en construction), terrains en friche, chantiers de travaux publics, remblais, espaces verts, espaces agricoles, voies de communication (accotements), bords des cours d'eau... Les graines peuvent rester plusieurs années en terre avant de germer ; c'est pourquoi un terrain vierge peut, à l'occasion de travaux par exemple, se retrouver infesté en quelques années. D'où la nécessité de traiter cette plante de manière systématique : arrachage du plant avant floraison, puis surveillance de la zone toutes les années pour surveiller les éventuelles pousses. La dissémination de l'ambroisie est facilitée par les activités humaines qui permettent aux graines de se propager : engins de chantier, engins agricoles, voitures, déplacements de terre...

Quelques photos pour faciliter la reconnaissance :



Comment lutter contre l'ambroisie :

Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire, ayant droit ou occupant à quelque titre que ce soit d'un terrain bâti ou non bâti, doit entretenir ce terrain en y pratiquant un entretien à la fois régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambroisie.

Si vous pensez que des pieds d'ambroisie se trouvent sur votre terrain :

- Agissez vous-même dès que possible : éliminez-la avant la floraison. Pensez à vous protéger : gants et vêtements longs au minimum, masque à particules (FFP3) et protection oculaire à l'approche ou pendant la période de floraison ;
- Signalez l'ambroisie sur la plateforme : www.signalement-ambroisie.fr.

En savoir plus :

- Le site Ambroisie-info du ministère de la Santé.
- ARS Auvergne-Rhône-Alpes : page ambroisie



Règles d'urbanisme

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES D'URBANISME

Demande de permis de construire :

- Pour toutes constructions nouvelles : maison, garage, bâtiment professionnel...
- Extension ou surélévation de tout type de bâtiment

Demande préalable de travaux :

- Pour toute modification de façade (bâtiment, maison) : ravalement, modification d'ouverture, réfection toiture, ajout de climatisation...
- Clôture, abri de jardin, piscine...
- Division de parcelles de terrain
- Changement de destination de locaux

Demande préalable de lotir :

- Pour toute création de lotissement



Demande d'autorisation de travaux pour ERP :

- Pour toute ouverture d'ERP – accès au public

En cas de doute, renseignez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Opération tranquillité vacances

Vous prévoyez de vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ou de votre commerce. Vous pouvez demander à la gendarmerie de Pont de Beauvoisin 73 de surveiller votre bien. Ce dispositif peut être mis en œuvre pour toute période d'absence prolongée, indépendamment des vacances scolaires. Ainsi, des patrouilles organisées par les gendarmes dans le cadre de leurs missions surveilleront votre habitation ou commerce.

Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances vous devez vous rendre à la Brigade de Gendarmerie de Pont de Beauvoisin 73 ou simplement télécharger le formulaire en allant sur www.google.fr, puis taper « opération tranquillité vacances » et cliquer sur le premier lien (service public). Une fois rempli déposez le dans la boîte aux lettres de la brigade.

Quelques précautions pour assurer la sécurité de son habitation :

- Verrouillez portes et fenêtres
- Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur le trousseau de clés
- Ne gardez pas chez vous des sommes importantes d'argent
- Répertoirez vos objets de valeur et notez vos numéros de séries ; faites de même pour vos chèques, cartes de crédit, etc. Des clichés photographiques peuvent utilement être réalisés.

Si vous ne partez pas aidez nous à protéger vos voisins : si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la gendarmerie (17).

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



**Opération
tranquillité
vacances**



Lieutenant Michael PIETRA

Commandant de la communauté de brigades de Le Pont de Beauvoisin 73

Festival des Nuits d'été

Comme chaque année, le festival Les Nuits d'été proposera deux concerts exceptionnels sur la commune du Pont de Beauvoisin.

• **Mardi 6 août à 20h30 en l'église des Carmes - Trois frères de l'orage :**

Frères pour le sort tragique qu'ils partagèrent, désignés comme dégénérés par le régime nazi, les tchèques E. Schulhoff, P. Haas, et H. Krasa furent injustement oubliés par l'histoire. En grands explorateurs des trésors du XXe siècle, le quatuor Béla leur consacre un album et nous invite à cette folle découverte. Libres, modernes, sensuelles, sardoniques, parfois poignantes, ces musiques nous emmènent avec virtuosité de danses excentriques en folles cavalcades, jusqu'aux montagnes moraves.

• **Samedi 10 août à 20h30 à la Sabaudia - Le Chant de la Terre**

Composé dans un moment tragique de sa vie, G. Malher renonça à intituler Das Lied von der Erde sa neuvième symphonie, chiffre fatal pour beaucoup de compositeurs avant lui. A la différence des nombreux autres cycles de son œuvre, il s'agit bien pourtant d'une vaste symphonie de Lieder. Appuyée sur des textes qui forment un tableau aussi funeste qu'exalté de l'existence, cette œuvre totale est tournée vers l'avenir et la puissance de la nature. Vénérée par les musiciens de l'école de Vienne, elle porte l'expression musicale à son paroxysme. Terminons ensemble ce festival avec un des plus grands chefs d'œuvre du répertoire. www.festivallesnuitsdete.fr

PROGRAMME

DES FESTIVITÉS

- **14 juillet :** Feu d'artifice et animation musicale au stade municipal
- **Festival des Nuits d'été :** Mardi 6 août à 20h30 en l'église des Carmes - Trois frères de l'orage
Samedi 10 août à 20h30 à la Sabaudia - Le Chant de la Terre
- **Fête de la Solidarité :** Salle la Sabaudia, samedi 5 octobre à 19H30 (brocante au local des Amis du Togo, en face transports Casset St Béron, toute la journée)
- **Repas des anciens :** Dimanche 13 octobre à la Sabaudia
- **Salon des artistes locaux :** Exposition du 7 au 15 décembre à la Salle Capitulaire

TM Dans l'Mouv
La forme au quotidien! **OUVERT 7/7 6h-22h**
CARDIO / MUSCU / ESPACE TRAINING
Le Chalet - 1er étage - Espace commercial La Baronnie
73330 PONT DE BEAUVOISIN
04 76 65 42 16 - www.tdanslmouv.com

CARRE
un nom, quatre univers
Chauffage bois & granules
Chauffage électrique
Energies renouvelables
Luminaires - Cadeaux
Arts de la table - Culinaires
Déco - Senteurs
Electroménager
Télé - Antenne - Son
Multimédia - Téléphonie
Services techniques
Installation - Maintenance - SAV
Electricité
Esp. comm. La Baronnie
PONT DE BEAUVOISIN (73)
04 76 37 03 50

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SANITAIRE
CRÉATION DE SALLE DE BAIN de A à Z

4, Place Centrale - 73330 Pont-de-Beauvoisin
06 37 83 99 94 - **Guillain Christophe**
ad3vallees@gmail.com
ad3vallees.fr

GARANTIE DÉCENNALE 10 Ans

Infos pratiques Pont-de-Beauvoisin Savoie

Administration



Mairie de Pont de Beauvoisin

21 rue de l'hôtel de ville
73330 Pont de Beauvoisin
Tél. : 04 76 37 04 62 - Fax : 04 76 37 38 46
mairie.pont73@wanadoo.fr
www.lepontdebeauvoisin.fr

Heures d'ouverture au public :
lundi 8H-12H et 14H-18H,
du mardi au vendredi 14H-18H (17H en Juillet - Août)



Bibliothèque Municipale

Rue des Etrés , 73330 Le Pont de Beauvoisin,
Tél : 04 76 32 84 40

Horaires permanences : Vendredi de 15 h à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h

Passeport biométrique

Les demandes sont faites à Le Pont de Beauvoisin (Savoie),
UNIQUEMENT sur rendez-vous au 04.76.37.04.62.

Le détail des justificatifs à apporter est donné lors de la prise de rendez-vous.



Carte d'Identité Nationale

Depuis le 1/01/2014 la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Pour les mineurs les CNI restent valables 10 ans. Pour faire une demande de CNI ou de passeport ou pour un renouvellement veuillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie au 04 76 37 04 62 ou via le site internet de la commune : www.lepontdebeauvoisin.fr.



Numéros d'urgence

- 112** : Numéro d'urgence européen
- 15** : SAMU
- 17** : Police
- 18** : Pompiers (incendie)
- 115** : Urgence sociale (SAMU social)
- 119** : Urgence sociale (enfance maltraitée)
- 116 000** : Urgence sociale (enfants disparus)



Imprimerie CARLE

Création - Mise en page - Reproduction
Impression couleurs - Affiche Grand Format

Brochures, tracts, dépliants, calendriers, cartes, billetterie,
bulletins municipaux, liasses, dossiers, lettres, enveloppes...

7 et 9 rue du Collège - 38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. 04 74 93 32 96 - imprimerie.carle@gmail.com